

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dernière mise à jour le 02 août 2022

Décoration Partition Décoration d'intérieur personnalisée - CHAVENTON EIRL est une auto-entreprise de droit français, dirigée par Mme Virginie CHAVENTON, immatriculée sous les numéros Siren 487 993 024 et Siret 487 993 024 00032 - Code APE 7410Z Activités spécialisées de design, (le « **Prestataire** »).

Le Prestataire peut être joint aux coordonnées suivantes :

- Adresse postale : Résidence Obione, 11 A rue Jean Crespon, 30900 NÎMES
- Téléphone : 06.16.45.95.94
- Email : contact@decoration-partition.fr

Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (les « **Conditions Générales** ») s'appliquent aux services suivants (les « **Services** ») fournis par le Prestataire à tout consommateur et non-professionnel désirant en bénéficier (le « **Client** ») :

Conseil en décoration d'intérieur

Détail des prestations proposées :

- réalisation de dessins à main levée, plans en 2D et 3D, photos HD et vues à 360° ;
- propositions de matériaux et ameublement notamment à partir de planches d'ambiance ;
- prise de contact avec des entreprises susceptibles d'intervenir pour effectuer les travaux, afin de présenter leurs devis au Client.

Toute commande de Services emporte, de la part du Client, l'acceptation préalable sans restriction ni réserve des Conditions Générales, dont le Client déclare avoir pris connaissance.

Les Conditions Générales sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire figurant au contrat de prestation de services ou à des conditions particulières le cas échéant conclues entre le Prestataire et le Client concerné.

Les Conditions Générales s'entendent sans préjudice des dispositions légales applicables et notamment celles prévues par le Code de la consommation.

Article 2 - COMMANDES

Chaque commande de Services donne lieu à l'établissement d'un contrat de prestation de services détaillé, d'une durée de validité de trois (3) mois à compter de sa date de rédaction.

La commande est définitive dès acceptation et signature du contrat de prestation de services par le Client.

Le contrat de prestation de services, la nature des Services et leurs modalités d'exécution ne pourront être modifiés sans l'accord préalable et écrit du Prestataire.

En cas d'annulation par le Client d'une commande confirmée, pour quelque motif que ce soit et sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires, l'acompte éventuellement versé à la commande par le Client restera acquis de plein droit au Prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement.

1/10

Réciproquement, en cas d'annulation par le Prestataire d'une commande confirmée, pour quelque motif que ce soit, l'acompte éventuellement versé à la commande par le Client lui sera restitué au double.

Article 3 - CONDITIONS TARIFAIRES

Les Services sont fournis au tarif du Prestataire en vigueur au jour de la signature du contrat de prestation de services, exprimé en euros et hors taxes (la TVA n'est pas applicable conformément à l'article 293 B du Code Général des Impôts).

Le prix des Services est déterminé dans le contrat de prestation de services. Il correspond à un tarif calculé en fonction de la nature des Services à exécuter et du niveau de compétence et d'expertise requis. Le Client a le choix entre quatre formules de tarifs :

- FORMULE " FORTISSIMO " à 500,00 euros pour 40 m² maximum sur NÎMES (+ 10,00 € par m² supplémentaire et forfait de 100,00 € si déplacements > à 20 km autour de NÎMES) : un premier entretien pour déterminer les besoins et le budget du Client ; l'envoi d'un contrat sous 72 heures ; la présentation des différentes propositions lors d'un deuxième entretien (dans un délai de dix jours après signature du contrat) avec des dessins à main levée, plans en 2D et 3D, ainsi que des photos 3D en HD et des vues à 360° réalisées à partir du plan ; après validation de l'une des propositions, un dernier entretien sous quinze jours avec une sélection de matériaux et d'ameublement réalisée notamment sous forme de planches d'ambiance et des devis d'entreprises pouvant intervenir pour effectuer les travaux.

- FORMULE " MEZZO FORTE " à 400,00 euros pour 40 m² maximum sur NÎMES (+ 10,00 € par m² supplémentaire et forfait de 100,00 € si déplacements > à 20 km autour de NÎMES) : prestations identiques à la formule "Fortissimo", mais aucune sélection de devis d'entreprises susceptibles d'intervenir pour réaliser les travaux.

- FORMULE " MEZZO PIANO " à 300,00 euros pour 40 m² maximum sur NÎMES (+ 10,00 € par m² supplémentaire et forfait de 100,00 € si déplacements > à 20 km autour de NÎMES) : prestations identiques à la formule "Fortissimo", mais aucune sélection de matériaux, d'ameublement et de devis d'entreprises susceptibles d'intervenir pour réaliser les travaux.

- FORMULE " PIANISSIMO " au prix forfaitaire de 140,00 euros : lors d'un entretien à l'agence d'une durée de 3h30 maximum (sur rendez-vous uniquement), étude des photos et des plans du domicile du Client pour lui proposer des solutions de décoration et d'aménagement personnalisées.

Le tarif est ferme et ne peut être révisé pendant la durée d'exécution des Services, les parties pouvant toutefois se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil. Toutefois, en cas de demande particulière du Client pendant la durée d'exécution des Services, dûment acceptée par écrit par le Prestataire, les coûts ou frais y afférents pourront faire l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment pour tous Services qui seraient souscrits postérieurement à cette modification.

Des éventuelles réductions de prix, ristournes et remises pourront s'appliquer aux Services dans des conditions prévues en Annexe ou dans tout autre document qui serait communiqué au Client. En cas de tarif promotionnel, le Prestataire s'engage à appliquer ce tarif à toute commande passée durant la période de la promotion.

Article 4 - CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Un acompte de trente (30) % du prix total des Services est facturé par le Prestataire et exigible auprès du Client au jour de la signature du contrat de prestation de services, le solde étant facturé et exigible dans un délai de trente (30) jours suivant le terme de l'exécution des Services.

Conformément à l'article L. 221-10 du Code de la consommation et sauf exceptions visées à ce même article, lorsque la commande a été souscrite hors établissement du Prestataire au sens de l'article L. 221-1 du Code de la consommation, l'exécution et le paiement des Services ne pourront avoir lieu avant l'expiration d'un délai de sept (7) jours à compter de la conclusion des présentes par un consommateur, sauf demande expresse en sens contraire du Client recueillie dans les conditions prévues à l'article L. 221-25 du Code de la consommation.

Tout paiement donnera lieu à une facture à en-tête établie par le Prestataire comportant l'ensemble des indications légales en vigueur.

Les modes de paiement suivants peuvent être utilisés : chèque bancaire libellé à l'ordre de Décoration Partition CHAVENTON EIRL ; virement bancaire sur le compte du Prestataire.

En cas de paiement par chèque bancaire, l'encaissement a lieu conformément aux conditions convenues entre le Prestataire et le Client dans le contrat de prestation de services.

En cas de règlement anticipé par le Client, aucun escompte ne sera pratiqué. En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans accord préalable et écrit entre le Prestataire et le Client. Toute suspension, déduction ou compensation opérée unilatéralement par le Client sera traitée comme un défaut de paiement et entraînera toutes les conséquences d'un retard de paiement.

En cas de défaut de paiement total ou partiel des Services aux dates convenues dans le contrat de prestation de services, le Client sera mis en demeure de payer par le Prestataire selon les dispositions prévues par les articles 1344 et suivants du Code civil.

Article 5 - MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

Le Prestataire n'est tenu de fournir les Services commandés par le Client qu'en cas de paiement partiel ou total du prix et encaissement effectif de celui-ci dans les conditions ci-avant indiquées à l'article 4.

En l'absence d'exécution immédiate des Services, ceux-ci seront fournis à la date ou dans le délai figurant dans le contrat de prestation de services, au lieu convenu avec le Client et préalablement accepté par le Prestataire.

Le Prestataire déclare disposer des compétences et des moyens nécessaires pour fournir les Services, et assumera la pleine responsabilité de l'exécution des Services.

Le Prestataire fournira les Services de bonne foi et mettra en œuvre toutes les diligences requises pour l'exécution de ses obligations au titre des présentes Conditions Générales, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des droits de tiers.

Notamment, le Prestataire s'engage à :

- apporter tous les soins requis par la diligence professionnelle et les usages de la place à l'exécution des Services ;

- mettre le cas échéant en œuvre ou à disposition les moyens adéquats pour l'exécution des Services ;
- en l'absence d'exécution immédiate des Services, faire ses meilleurs efforts pour assurer le respect du délai ou calendrier figurant dans le contrat de prestation de services.

Le Prestataire collaborera activement et de bonne foi avec le Client en tous domaines, en vue de la bonne exécution des Services, et informera immédiatement le Client de toute difficulté ou de tout litige survenu au cours de l'exécution de sa mission.

Le Prestataire fournira les Services en totale indépendance et autonomie. Le Prestataire ne disposera pas du pouvoir ou de l'autorité pour prendre des décisions, engagements, ou conclure des contrats au nom et pour le compte du Client, de quelque manière que ce soit, sauf mandat écrit préalable et spécial donné par le Client.

Article 6 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client collabore activement et de bonne foi avec le Prestataire en tous domaines en vue de la bonne exécution des Services.

Il communique notamment des informations et documents au caractère complet, précis, exact et sincère et prend les décisions raisonnablement nécessaires dans les délais requis pour l'exécution des Services. Le Prestataire sera autorisé à utiliser tout élément communiqué par le Client pour les besoins de la réalisation des Services ou obtenu par le biais de sources d'informations publiques généralement considérées comme fiables et à présumer, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, que cet élément est exact, précis, sincère, complet et ne comporte pas d'inexactitude ou d'insuffisance susceptible d'altérer la portée.

Le Client ne peut modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit du Prestataire.

Il s'engage à informer immédiatement le Prestataire de toute difficulté, réserve ou de tout litige survenu au cours de l'exécution des Services, afin de permettre le cas échéant un règlement amiable de la situation.

Le Client verse le prix des Services dans les conditions et selon les modalités prévues aux présentes.

Article 7 - RÉCLAMATIONS

Le service après-vente du Prestataire peut être contacté en utilisant les coordonnées figurant en en-tête des présentes Conditions Générales.

En cas de retard dans la fourniture des Services, pour tout autre cause que la force majeure ou le fait du Client, le Client pourra résoudre la commande dans les conditions prévues aux articles L. 216-2, L. 216-3 et L. 241-4 du Code de la consommation, après avoir enjoint le Prestataire de fournir les Services dans un délai supplémentaire raisonnable.

Les sommes avancées par le Client lui seront alors rétrocédées au plus tard quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat aura été dénoncé.

En cas d'exécution défectueuse des Services, le Client devra notifier le Prestataire et formuler ses griefs, ses réserves et les justificatifs pertinents dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date où il en a connaissance, afin de permettre aux parties de faire leurs meilleurs efforts en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la notification initiale du Client.

Le cas échéant et en cas de prise en compte de la réclamation du Client, le Prestataire pourra procéder à un remboursement partiel ou total du Client ou rectifier et corriger les Services fournis dans les meilleurs délais.

A défaut de règlement amiable dans les conditions susvisées et en cas d'inexécution suffisamment grave du Prestataire, le Client pourra résilier les Conditions Générales dans les conditions prévues à l'article 11 et obtenir le cas échéant des dommages et intérêts du Prestataire aux fins de réparer le préjudice subi.

Article 8 - RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services.

Pour l'exercice de son activité professionnelle le Prestataire a souscrit, auprès de la MAIF - CS 90000, 79038 NIORT cedex 9, un contrat d'assurance professionnelle garantissant sa responsabilité civile exploitation et sa responsabilité civile professionnelle.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée :

- en cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un cas fortuit, d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil ou du fait du Client ou d'un tiers ;
- dans le cas où les informations, données, instructions, directives, matériels ou supports communiqués par le Client sont erronés ou incomplets, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte en tout ou partie du comportement, d'un manquement ou d'une carence du Client ;
- en cas d'utilisation des résultats des Services pour un objet ou une finalité différents de ceux pour lesquels le Prestataire est intervenu, de mise en œuvre erronée des recommandations du Prestataire ou d'absence de prise en compte des réserves émises par le Prestataire ;
- en cas de dommage indirect ou non prévisible ;
- en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

Article 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf accord préalable écrit du Prestataire, le Prestataire est le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les éléments communiqués au Client dans le cadre de la fourniture des Services, et notamment de façon non limitative sur la charte graphique, le titre, la forme, le plan et la structure des informations et documents communiqués, les textes, les logos, les marques, les images et photographies, les animations et vidéos, les slogans, les bases de données et plus généralement tout ou partie des éléments communiqués.

En conséquence, les présentes Conditions Générales n'entraînent le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit du Client, qui s'interdit de reproduire, d'utiliser et/ou de représenter, par quelque procédé que ce soit, même partiellement, tout élément sur lequel le Prestataire détient un droit de propriété intellectuelle.

Par exception à ce qui précède, le Prestataire concède au Client, sous réserve du respect par ce dernier des présentes Conditions Générales, un droit non exclusif et non cessible d'accéder aux éléments communiqués dans le cadre de la fourniture des Services et dont il détient la pleine propriété, de les télécharger et de les imprimer le cas échéant dans le cadre d'une utilisation interne personnelle et non commerciale.

Article 10 - DONNÉES PERSONNELLES

Article 10.1 Nature des données à caractère personnel collectées

Le Prestataire s'engage à ne collecter que des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Aucune donnée à caractère personnel considérée comme «sensible», telle que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ne saurait être demandée ni collectée auprès du Client.

Le Client est informé par les présentes de ce que les données à caractère personnel signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre du service décrit dans les présentes sont nécessaires à la réalisation de la Prestation. Parmi les données à caractère personnel du Client que le Prestataire collecte auprès de lui peuvent figurer : ses nom, prénoms, adresse email, numéros de téléphone, date de naissance.

Article 10.2 Finalité du traitement des données à caractère personnel

Des données personnelles sont susceptibles d'être collectées et utilisées par le Prestataire aux fins de permettre la fourniture des Services, et peuvent être transmises aux sociétés chargées de la gestion, de l'exécution et du traitement des opérations de paiement.

Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la gestion des relations commerciales afin d'établir des statistiques, d'effectuer des études de marché et de comportement et de permettre au Prestataire d'améliorer et de personnaliser les Services.

Article 10.3 Conservation, sécurité et confidentialité des données à caractère personnel

Les données personnelles collectées sont traitées et stockées dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées à l'article 10.2 des présentes Conditions Générales ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques et ne donneront lieu à aucune exploitation, de quelque nature que ce soit.

Ces données peuvent également être conservées à des fins de sécurité et de conservation, afin de respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles le Prestataire est soumis.

Le Prestataire s'engage à mettre en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de toutes les données à caractère personnel, afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Toutefois, il est précisé qu'aucune mesure de sécurité n'étant infaillible, le Prestataire ne saurait garantir une sécurité absolue aux données à caractère personnel du Client.

Article 10.4 Transfert des données à caractère personnel

Aucun transfert de données à caractère personnel n'est réalisé hors de l'Union Européenne.

Sauf dans le cas où un tiers demanderait au Client d'accepter une charte de confidentialité et des conditions d'utilisations qui lui sont propres, les sociétés tierces ayant reçu communication des données à caractère personnel du Client se sont engagées à traiter ses données à caractère personnel uniquement pour la mise en œuvre des Services du Prestataire.

Le Prestataire s'engage à ne jamais partager les données à caractère personnel du Client, sans avoir obtenu son consentement préalable, avec des sociétés tierces à des fins marketing et/ou commerciales.

Toutefois, le Prestataire pourra être amené à divulguer des données à caractère personnel du Client aux autorités administrative ou judiciaire lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, l'interpellation ou la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice aux droits du Prestataire, de tout autre client ou d'un tiers. Le Prestataire peut enfin être légalement tenu de divulguer les données à caractère personnel de l'Utilisateur et ne saurait dans ce cas s'y opposer.

Article 10.5 Droits du Client sur ses données à caractère personnel

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite loi "Informatique et Libertés", et au Règlement européen 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), tout Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles le concernant, qu'il peut exercer directement auprès du service clients du Prestataire en le contactant à l'adresse électronique contact@decoration-partition.fr ou à l'adresse postale suivante (joindre à la demande une copie d'un justificatif d'identité valide) :

Décoration Partition Décoration d'intérieur personnalisée - CHAVENTON EIRL
Madame Virginie CHAVENTON
Résidence Obione
11 A rue Jean Crespon
30900 NÎMES

En outre, dans les limites posées par la loi, le Client dispose également du droit de s'opposer au traitement, de le limiter, de décider du sort post-mortem de ses données, de retirer son consentement à tout moment et du droit à la portabilité des données à caractère personnel fournies.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) par courrier à l'adresse : CNIL, Service des Plaintes, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS cedex 07 ou sur son site Internet : www.cnil.fr

Le Prestataire informe également le Client de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle le Client peut s'inscrire : www.bloctel.gouv.fr

Article 11 - DURÉE - RÉSILIATION

Les présentes Conditions Générales sont conclues pour la durée de fourniture des Services, telle que mentionnée le cas échéant dans des conditions particulières ou dans le contrat de prestation de services.

Le Prestataire ou le Client pourra résilier les Conditions Générales de plein droit de manière anticipée par l'envoi d'une notification écrite :

- en cas de survenance d'un cas de force majeure visé à l'article 8 des présentes ;
- après avoir notifié l'autre partie en cas de manquement grave de celle-ci à ses obligations ou au titre des lois et règlements applicables, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze (15) jours (lorsqu'il peut être remédié à ce manquement) suivant notification écrite indiquant la nature du manquement et la nécessité d'y remédier.

7/10

Article 12 - RÉTRACTATION

Le cas échéant, lorsqu'une commande de Services a été souscrite par un Client consommateur à distance, après démarchage téléphonique ou hors établissement du Prestataire au sens de l'article L. 221-1 du Code de la consommation, le Client disposera d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs à compter du jour de la signature du contrat de prestation de services, la computation du délai s'effectuant selon les modalités prévues à l'article L. 221-19 du Code de la consommation.

Le Client pourra notifier sa décision de se rétracter de sa commande au moyen du formulaire de rétractation figurant en annexe des présentes ou d'une déclaration claire et dénuée d'ambiguïté à l'adresse postale ou électronique du Prestataire.

Le Prestataire accusera le cas échéant réception de la demande de rétractation conforme.

Le cas échéant, le remboursement du prix versé par le Client pour les Services interviendra dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où le Prestataire aura été informé de la décision de rétractation de sa commande par le Client, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors de la transaction initiale. A cet égard, il est précisé qu'en cas de demande expresse du Client d'exécution des Services avant la fin du délai de rétractation, ce dernier devra s'acquitter du prix des Services dont il a bénéficié préalablement à sa rétractation, conformément aux dispositions de l'article L. 221-25 du Code de la consommation.

Nonobstant ce qui précède, il est précisé que le droit de rétractation ne s'appliquera pas pour la fourniture des services visés à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, notamment en cas de fourniture de Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable du Client et renonciation à son droit de rétractation.

Article 13 - NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par courrier électronique (sauf en cas de résiliation des présentes), adressé aux coordonnées de la partie concernée, chaque partie élisant domicile en son siège social.

Tout changement de coordonnées d'une partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre partie selon les modalités prévues ci-dessus.

Les notifications adressées en mains propres ou par porteur seront présumées avoir été faites à leur date de remise au destinataire, telle qu'attestée par le reçu de livraison. Les notifications faites par courrier recommandé avec avis de réception seront présumées avoir été faites à la date de leur première présentation à l'adresse du destinataire. Les notifications faites par courrier électronique seront présumées avoir été faites à la date d'envoi du courrier électronique.

Article 14 - UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES À L'ISSUE DE LA PRESTATION

Le Client donne son accord pour que le Prestataire photographie les lieux avant et après la réalisation des Services. Le Client consent également à ce que le Prestataire utilise ces photographies dans le cadre de la présentation et du développement de son activité professionnelle.

Le Prestataire s'engage en retour à ne pas divulguer le nom du Client et son adresse complète ; seuls la ville, le nom de la voie où les Services auront été réalisés, le type de domicile (maison ou appartement) et la surface concernée par les Services pourront être cités par le Prestataire lors de l'utilisation desdites photographies dans le cadre de son activité professionnelle.

Article 15 - AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteraient en vigueur.

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou de plusieurs stipulations des Conditions Générales n'emportera en aucun cas renonciation.

Article 16 - MODIFICATION

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes Conditions Générales pour la passation de nouvelles commandes de Services. Toute commande consécutive à une modification apportée aux Conditions Générales emportera acceptation par chaque Client de la nouvelle version des Conditions Générales qui lui sera communiquée.

Article 17 - LITIGES ET MÉDIATION

Tout litige pouvant survenir entre le Prestataire et le Client lors de l'exécution des présentes Conditions Générales fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut de règlement amiable, les litiges seront soumis aux tribunaux compétents de droit commun.

Le Client est informé qu'il est libre de recourir gratuitement à un Médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait au Prestataire. Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation et sous réserve de l'article L. 152-2 du Code de la consommation, le consommateur a, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation auprès de :

SAS Médiation Solution - 222 chemin de la Bergerie, 01800 SAINT JEAN DE NIOST

Site Internet du Médiateur : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Adresse email du Médiateur : contact@sasmediationsolution-conso.fr

Article 18 - DROIT APPLICABLE ET LANGUE

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

Annexe : Formulaire de rétractation

Si le Client souhaite faire valoir son droit de rétractation, dans le respect des conditions prévues à l'article 12 des présentes Conditions Générales, il a la possibilité d'utiliser le formulaire ci-dessous :

À l'attention de :

Décoration Partition Décoration d'intérieur personnalisée - CHAVENTON EIRL
Mme Virginie CHAVENTON, Résidence Obione, 11 A rue Jean Crespon, 30900 NÎMES
Email : contact@decoration-partition.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivante :

- Nom et prénom :
- Adresse :
- Référence du contrat :
- Date de signature du contrat :

Fait à _____, le _____

Signature du client :